

## Rapport d'événement: Lancement du livre "Le droit à la recherche"

Le lundi 24 avril, des spectateurs de 29 pays ont assisté au lancement virtuel de l'anthologie *The Right to Research* publiée par McGill-Queen's University Press dans le cadre de leur série d'études sur les migrations forcées. La conversation, animée par le professeur Jeremy Adelman (Université de Princeton), a porté sur les expériences personnelles des contributeurs et des éditeurs en tant qu'historiens, sur les défis posés par le concept de "droit à la recherche", ainsi que sur les opportunités et les difficultés auxquelles ils sont confrontés lorsqu'ils s'efforcent de changer la manière dont les études historiques sont produites en situation de déplacement.

Jeremy Adelman a ouvert la discussion en demandant comment cette anthologie avait vu le jour. Le professeur Marcia C. Schenck, l'un des éditeurs de l'ouvrage, a répondu en déclarant que l'anthologie est un effort pour faire face à la suppression de certains récits et de certaines collections de documents historiques. Ces silences au niveau des archives et de la production narrative ont été initialement portés à l'attention du professeur Schenck en 2016, alors qu'elle travaillait comme assistante d'enseignement pour un cours d'histoire mondiale dispensé à des apprenants réfugiés dans le camp de réfugiés de Kakuma. Gerawork Gizaw, l'un de ses étudiants qui a ensuite contribué au volume, a soulevé le fait que les réfugiés et les personnes déplacées étaient largement absents des récits historiques à grande échelle, et qu'encore moins de réfugiés étaient présents en tant qu'historiens auteurs de ces récits. Avec le Global History Lab de l'université de Princeton, cela l'a incitée à développer le Global History Dialogues Project, qui forme des étudiants-chercheurs ayant toutes sortes de relations avec la citoyenneté et l'apatridie aux méthodes de recherche en histoire orale, et les aide à mener des recherches originales en histoire orale sur des sujets de leur choix. C'est dans le contexte de ce cours que tous les essais de *The Right to Research* ont vu le jour.

Jeremy Adelman s'est ensuite penché sur certains de ces projets de recherche. Alain Jules Hirwa s'est penché sur la façon dont la culture hip-hop au Kenya peut fonctionner comme une migration mentale et une expression de dissidence politique. Gerawork Gizaw s'est concentré sur l'éducation des réfugiés dans le camp de Kakuma en examinant la perspective historique de la qualité de l'éducation par rapport à son expansion. Jeremy a demandé aux participants de développer l'idée de devenir chercheur pour les personnes issues du Sud ou de la migration forcée. Pour Lazha Taha, devenir chercheur a prouvé que ses intérêts pour le photojournalisme kurde et la préservation des archives ont une valeur professionnelle et académique. Muna Omar, en tant que réfugiée et marginalisée, a fait part des défis systémiques et des préjugés au sein du monde universitaire. Pour elle, devenir chercheuse lui a permis de commencer à démanteler la mentalité qui normalisait le traitement injuste des réfugiés au Yémen. Pour Sandrine Cyuzuzo Iribagiza, devenir une chercheuse qui analyse la danse traditionnelle Intore implique de travailler avec d'autres personnes et d'utiliser diverses sources pour créer un produit final.

En partant de la position du chercheur, Ismail Alkhateeb a souligné l'importance de l'empathie et de l'écoute active pour créer un environnement confortable et sûr pour les personnes interrogées dans le cadre d'une recherche sur l'histoire orale. Comme Richesse Ndiritiro l'a rappelé, le chercheur n'est pas une entité passive et son expérience personnelle en tant que réfugié et chercheur peut aider à éviter les récits biaisés dans la recherche.

Le concept de "droit à la recherche" fait référence à l'essai d'Arjun Appadurai portant le même titre, dans lequel il définit le droit à la recherche comme un "droit d'un genre particulier", un droit à "mener des enquêtes disciplinées sur les choses que nous devons savoir, mais que nous ne savons pas encore" (p. 167). Ce droit devient fondamental pour mener une vie significative dans une société démocratique en tant que citoyen. Toutefois, Marcia Schenck a attiré l'attention sur les ajouts nécessaires à la définition d'Appadurai : "Tout d'abord, le droit à la recherche, dans le sens d'enquêter sur les choses que nous ne connaissons pas encore et de les découvrir de manière systématique, est fondamentalement important [...] pour les gens dans toutes sortes de sphères différentes de la vie". En effet, le concept devient encore plus critique pour ceux qui sont partiellement ou totalement en dehors des régimes de citoyenneté. En outre, Marcia Schenck a déclaré que "la recherche n'est pas quelque chose qui se passe dans votre chambre individuelle, tout seul, mais c'est quelque chose qui se passe dans l'échange avec vos partenaires d'entretien, vos collègues et vos collaborateurs". Gerawork Gizaw commente ce deuxième aspect et affirme que ne pas avoir accès à ce droit revient à externaliser les capacités de compréhension et de résolution de problèmes d'un individu. Le droit à la recherche implique donc d'avoir l'espace nécessaire pour raconter son histoire et partager ses expériences, en particulier dans le contexte des camps de réfugiés. En d'autres termes, le droit à la recherche est interpersonnel et conversationnel.

Après avoir partagé leurs expériences personnelles en tant que chercheurs, les panélistes ont réfléchi à l'impact de leurs recherches sur les milieux universitaires, communautaires et politiques. Selon Aime Parfait Emerusenge, les études incluses dans l'anthologie fournissent un modèle de collaboration entre le Nord et le Sud tout en soulignant l'importance de discuter des réalités sociales, y compris le déplacement et la préservation culturelle. Kate Reed a développé l'idée d'une conversation parce que chaque section de l'anthologie commence par une lettre de l'auteur adressée au lecteur, ce qui reconnaît la position du lecteur en tant que partie prenante de la recherche historique. En outre, Kate Reed considère l'anthologie comme une archive parce que "chaque contributeur a constitué ses propres archives à partir d'entretiens avec des personnes dans leurs communautés locales et dans leurs contextes". Phocas Maniraguha, par exemple, a mené des recherches sur les guérisseurs traditionnels en Afrique de l'Est, ce qui souligne l'importance de préserver les connaissances des anciennes générations et de les rendre accessibles aux jeunes générations et à la communauté au sens large. Les recherches de Phocas Maniraguha comblent le fossé entre les chercheurs universitaires, les décideurs politiques et les praticiens communautaires.

La partie questions-réponses de l'événement a abordé divers sujets allant de la recherche éthique avec des groupes traumatisés aux limites du "droit à la recherche". Alors que Muna Omar a déclaré que les personnes interrogées pouvaient se sentir plus facilement en sécurité avec des chercheurs issus de milieux marginalisés, Sandrine Iribagiza a souligné que le droit à la recherche en tant que concept dépassait les frontières du monde universitaire. Lazha Taha a commenté l'importance de cette anthologie dans le domaine de la migration forcée et de la recherche historique : "Ce livre est un bon moyen de découvrir un ensemble diversifié de personnes du monde entier qui parlent de leurs vies et de leurs luttes, et c'est ce qui nous permettra de contribuer à la connaissance partagée de chacun.

Pour conclure l'événement, chaque contributeur et éditeur a fait part de ses dernières réflexions sur ce qu'il aimerait que les auditeurs retiennent de la conversation. Sandrine Iribagiza a déclaré que la recherche jouait un rôle crucial tant au niveau personnel que dans nos sociétés en général, et que nous devons partager les connaissances fondées sur la recherche afin d'éclairer les politiques. Ismail Alkhateeb a fait part de son aspiration à une "histoire inclusive" qui donne "du pouvoir à ceux qui, dans les pratiques de recherche traditionnelles, sont présentés comme des victimes ou traités comme des sujets d'étude". Phocas Maniraguha a fait part de son espoir de voir un plus grand nombre de jeunes d'Afrique de l'Est s'engager dans la recherche et construire une communauté. Lazha Taha a fait remarquer que des projets comme celui-ci nous exposent à la diversité du monde, mais aussi à des problèmes et des solutions communs. Alain Hirwa nous a encouragés à aborder le monde qui nous entoure avec une plus grande curiosité et une sensibilité de chercheur, à nous engager dans la création de nos propres recherches et archives. Richesse Ndiritiro a fait remarquer qu'une recherche historique détaillée peut permettre aux décideurs politiques de se poser la question de savoir "qui est un réfugié", et que l'implication des réfugiés dans la recherche peut aider à relever les défis auxquels les personnes déplacées sont confrontées. Ils ne font pas seulement partie d'une population vulnérable, mais sont des contributeurs et des auteurs essentiels de la recherche. Aime Parfait Emerusenge a souligné l'importance de la recherche pour mettre en lumière des histoires non racontées et nous aider à agir. Muna Omar a fait remarquer que les réfugiés sont souvent considérés comme des "chiffres statiques" dans les nouvelles, et que la recherche et l'écriture de l'histoire peuvent contribuer à mettre en lumière l'humanité de ces personnes et à créer de meilleures réponses humanitaires. Gerawork Gizaw a abordé la question de l'éducation et de la mobilité. La technologie l'a aidé à obtenir une formation en recherche et d'autres opportunités sans mobilité, et il espère qu'une culture de la recherche se développera également grâce à cette communication et à ces échanges. Marcia Schenck a insisté sur le fait que le droit à la recherche doit être compris comme un dialogue, dans lequel les réfugiés et les autres personnes en déplacement ont la capacité de mener une enquête systématique, mais aussi la capacité d'être pris au sérieux en tant que producteurs et porteurs de connaissances.

LII incombe en grande partie à ceux d'entre nous qui se trouvent dans les espaces universitaires et politiques de modifier les paysages institutionnels, financiers et épistémiques afin de créer des discussions plus horizontales et plus diversifiées. Kate Reed, s'appuyant sur la conclusion de l'anthologie (coécrite par tous les contributeurs et éditeurs), a réfléchi à l'importance de continuer à s'engager dans un travail qui facilite de nouvelles formes de production de connaissances, tout en restant toujours attentif à leurs limites, et a invité le public à poursuivre les conversations entamées par le livre et le webinaire.

Ce rapport a été préparé par Irem Karabağ, rédactrice du projet LERRN, et Kate Reed, co-éditrice de The Right to Research Anthology.